

02 MARS 2020



Direction des Routes et des Ports Arr. d'ARLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET
DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Expertise et Service aux Publics

Division Missions Domaniales

POLE EVALUATION DOMANIALE

16, rue Borde

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04 91 17 91 17

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le 2 mars 2020

Le Directeur Régional des Finances publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône

POUR NOUS JOINDRE :

à

Affaire suivie par : Alain BARSELO

Téléphone : 04 91 09 60 84

alain.barselo@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. LIDO : 2020-004V0388

dossier antérieur : 2018-004V1229

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pôle Foncier

Hotel du Département

52 avenue de Saint Just

13256 Marseille Cédex 20

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN :

référence cadastrale	contenance à céder	contenance totale parcelle
EK 95p	1801	3736
EK 97p	10971	11792
EK 247p	1878	12882

ADRESSE DU BIEN : QUARTIER DE SAINT PIERRE , 13200 ARLES

VALEUR VÉNALE : 21 400 EUROS

1 - SERVICE CONSULTANT

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
Pôle Foncier

Affaire suivie par :

Mme Alice ROBERT

2 - Date de consultation

:5/2/2020

Date de réception

:20/2/2020

Date de visite

:bien non visité

Date de constitution du dossier « en état » :

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Actualisation de la valeur vénale de terrains dont le Conseil Départemental n'a plus l'utilité dans la perspective d'une vente à l'Association La Chrysalide pour développer une activité de type « ferme » destinée à des personnes handicapées.

4 – DESCRIPTION DU BIENadresse : quartier de Saint Pierre , 13200 Arlesréférences cadastrales :

référence cadastrale	contenance à céder	contenance totale parcelle
EK 95p	1801	3736
EK 97p	10971	11792
EK 247p	1878	12882

descriptif du bien : bien en nature de terre**5 – SITUATION JURIDIQUE**nom du propriétaire : DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONEorigine de propriété : non recherchéesituation d'occupation : bien libre de toute occupation et location**6 – URBANISME ET RÉSEAUX**

ZONE A/PLU approuvé le 8 mars 2017

La parcelle EK 97 n° est en zone constructible UVd que pour 136 m² sur sa partie Nord**7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE**

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer

La valeur vénale du bien est estimée à 21 400 euros

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

La visite n'ayant pas été effectuée, il conviendra de procéder à un ajustement de l'évaluation, en cas de discordance entre l'état réel et celui supposé, de même que pour les superficies ou le type d'occupation.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,

Directeur Régional des Finances Publiques de
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département
des Bouches-du-Rhône, et par délégation,

L'Inspecteur des Finances Publiques,

Alain BARSELO



L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques

09 SEP. 2019 *jug*



Direction des Routes et des Ports Arr. d'ARLES

Le 5 septembre 2019

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET
DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Expertise et Service aux Publics

Division Missions Domaniales

POLE EVALUATION DOMANIALE

16, rue Borde

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04 91 17 91 17

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur Régional des Finances publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Alain BARSELO

Téléphone : 04 91 09 60 84

alain.barselo@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. LIDO : 2019-004V1812

dossier connexe : 2018-004V1229

à

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pôle Foncier

Hotel du Département

52 avenue de Saint Just

13256 Marseille Cédex 20

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN :

référence cadastrale	contenance
EK 98	382
EK 99	5854

ADRESSE DU BIEN : QUARTIER DE SAINT PIERRE , 13200 ARLES

VALEUR VÉNALE : 9 300 EUROS

1 - SERVICE CONSULTANT

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
Pôle Foncier

Affaire suivie par :

Mme Alice ROBERT

2 - Date de consultation

:23/7/2019

Date de réception

:9/8/2019

Date de visite

:bien non visité

Date de constitution du dossier « en état »

:

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Détermination de la valeur vénale de terrains dont le Département n'a plus l'utilité dans la perspective d'une vente à l'Association La Chrysalide pour développer une activité de type « ferme » destinée à des personnes handicapées.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

adresse : quartier de Saint Pierre , 13200 Arles

références cadastrales :

référence cadastrale	contenance
EK 98	382
EK 99	5854

descriptif du bien : bien en nature de terre

5 – SITUATION JURIDIQUE

nom du propriétaire : DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

origine de propriété : non recherchée

situation d'occupation : bien évalué libre de toute occupation et location

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

ZONE A/PLU approuvé le 8 mars 2017

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer

La valeur vénale du bien est estimée à 9 300 euros

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

La visite n'ayant pas été effectuée, il conviendra de procéder à un ajustement de l'évaluation, en cas de discordance entre l'état réel et celui supposé, de même que pour les superficies ou le type d'occupation.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,

Directeur Régional des Finances Publiques de

Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département

des Bouches-du-Rhône, et par délégation,

L'Inspecteur des Finances Publiques,

Alain BARSELO



L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques